## Construire la paix au Guatemala : analyse critique des modalités d'intervention mises en œuvre par trois ONG guatémaltèques

Karine Vanthuyne Centre de recherche sur la santé, le social et le politique (CRESP), École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris

Résumé: A partir d'une étude menée en avril 2003 auprès de trois ONG guatémaltèques impliquées dans le processus de paix, cet article cherche à interroger les registres dominants en ce qui concerne les modalités de réconciliation de pays ayant connu la guerre. En étudiant les registres locaux de la reconstruction du «vivre-ensemble», l'économie morale et politique dans laquelle ils s'inscrivent, et les champs du discours auxquels ils renvoient, je veux montrer les limites que pose un contexte encore répressif aux approches et pratiques actuellement en vogue dans le domaine de la paix et de la réconciliation.

**Mots-clés :** Guatemala, ONG, politiques de la mémoire, vérité, justice, violence politique

Abstract: Based on a study conducted within three NGOs involved in the Guatemalan peace process, this article interrogates dominant discourses and practices upon which strategies of reconciliation in postwar countries are based. Examining local idioms of the reconstruction of the principle of "living together," and in particular the moral and political economy in which these idioms are embedded and the discursive fields to which they refer, enables us to identify the obstacles that a repressive political context may impose on processes of peacebuilding and reconciliation.

**Keywords:** Guatemala, NGO, politics of memory, truth, justice, political violence

Mardi 20 août 1996. Alors que le soleil se lève entre les montagnes enveloppées de brume de San Juan Ixcan, département d'El Quiché, Guatemala, le village se prépare fébrilement pour un grand jour de son histoire : le désarmement de ses *Patrouilles d'autodéfense civiles* (PAC)<sup>1</sup>.

San Juan Ixcan est un des 440 villages qui ont été rasés durant les 36 années de guerre civile au Guatemala. Suite au massacre de sa communauté en 1982, il fut abandonné à la jungle pour être ensuite recolonisé six ans plus tard par 56 familles de déplacés internes. Amenés à ces terres par l'armée, ces paysans durent en contrepartie accepter de s'organiser en PAC, devenant ainsi partie prenante des politiques de répression et de terreur mises en place par le gouvernement pour écraser tout mouvement d'organisation de la population rebelle mais aussi civile. Chaque homme de la communauté dut alors monter la garde 24 heures par mois, faute de quoi il était châtié par une amende et la fort dangereuse accusation d'être «communiste».

Lorsqu'en 1994 se répandit la rumeur du retour des anciens propriétaires des terres de San Juan Ixcan, jusque là réfugiés au Mexique, la peur ébranla les nouveaux occupants. Pour éviter d'éventuels affrontements, ces derniers lancèrent alors des négociations avec les futurs arrivants, conclues à Cantabal le 21 avril 1995 par la signature de l'*Accord de Réconciliation*. Des fusils étaient cependant toujours entre les mains d'une partie de la communauté, celle-ci demeurant embrigadée dans les PAC. S'engagea alors un deuxième processus de négociation, cette fois entamé par les récents retournés.

Nous ne leur en voulions pas d'avoir pris les armes. Nous comprenions que nos compagnons y avaient été obligés. (...) Aussi, en conversant avec eux, nous leur fimes comprendre qu'il (...) n'était plus nécessaire de garder ces armes, qu'il ne fallait plus penser à la guerre mais à notre avenir et à améliorer notre communauté en nous unissant les uns aux autres. Que nous soyons

réfugiés ou déplacés, nous avons la même histoire : (...) la racine de notre souffrance est identique.<sup>2</sup>

Le 20 août 1996, «pour la paix et la terre» $^3$ , les PAC rendirent leurs armes.

Si l'on se fie aux rapports faisant état de l'évolution du processus de paix au Guatemala ces dernières années (Amnesty-International 2002; MINUGUA 2002; ODHA 2002), le cas de San Juan Ixcan ne serait pas du tout représentatif de la situation plus généralement trouvée dans les autres communautés du Guatemala de l'aprèsguerre. Le dialogue et la bonne entente dont j'ai été témoin lors de mon premier séjour au Guatemala en 1996 seraient plutôt choses rares au sein des communautés les plus touchées par le conflit armé. Malgré la signature des Accords de paix en 1996, le Guatemala demeure aujourd'hui un pays divisé et marqué par la violence. Outre une montée sans précédent du crime organisé, lesdits rapports (Amnesty-International 2002; MINUGUA 2002; ODHA 2002), de même que de nombreux témoignages recueillis sur le terrain dénoncent l'augmentation d'actes d'intimidation auprès d'employés d'organisations non gouvernementales (ONG), de juges, d'avocats, de journalistes et d'autres acteurs impliqués dans la lutte contre l'impunité. Par ailleurs, ces rapports font aussi état de l'accroissement de la violence au sein des communautés rurales et urbaines, alors qu'un nombre croissant de Guatémaltèques, frustrés par un système judiciaire corrompu, ont pris en charge l'exécution des criminels par le biais du lynchage.

Les obstacles au processus de paix du Guatemala sont nombreux, et documentés par un nombre grandissant d'études (Armon, Sieder et Wilson 1997; Molkentin 2001). Ces études font état de l'achoppement du processus de démilitarisation et de démocratisation de l'État guatémaltèque, de l'aggravation des inégalités socioéconomiques en raison du processus de néo-libéralisation que connaît depuis quelques années le continent américain et du maintien du climat d'impunité eu égard à la continuelle faiblesse et perpétuelle corruption du système de justice de ce pays. Ce faisant, la plupart d'entre elles se concentrent davantage sur les dimensions structurelles portant entrave à la reconstitution du tissu social du Guatemala que sur les processus microsociaux que met en jeu cette reconstitution au sein des populations les plus affectées par le conflit armé. Or que se passe-t-il au niveau local? Comment les acteurs se représentent-ils la «paix», la «réconciliation» voire la reconstruction du «vivreensemble» de leurs communautés? Quels projets mettent-ils en œuvre pour engager la pacification et la démocratisation de l'espace public?

En prenant pour fenêtre le travail de trois ONG engagées dans le processus de paix du Guatemala, cet article cherche à interroger les registres dominants en ce qui concerne les modalités de réconciliation de pays ayant connu la guerre. Je me centre, d'une part, sur les dilemmes devant lesquels se trouvent placés les intervenants, eu égard aux tensions qui opposent leurs constructions relatives des victimes à la complexité des situations dans lesquelles se trouvent placées ces dernières. Puis j'examine, d'autre part, les présupposés épistémologiques et éthiques qui sous-tendent leurs actions, ainsi que le contexte politique et les registres nationaux et internationaux d'aide aux victimes dans lesquelles s'inscrivent leurs interventions. En étudiant les registres locaux de la reconstruction du «vivre-ensemble», l'économie morale et politique dans laquelle ils s'inscrivent, et les champs du discours auxquels ils renvoient, je veux montrer les limites que pose un contexte encore répressif aux approches et pratiques actuellement en vogue dans le domaine de la paix et de la réconciliation.

### Description de l'étude

Cet article s'inscrit dans un projet de recherche doctoral portant plus largement sur les enjeux que pose la reconstitution du tissu social au Guatemala. Il découle d'une enquête préliminaire de terrain<sup>4</sup> menée en avril 2003 auprès de différentes associations proposant des projets de réparation des dommages et de restauration de la justice dans les communautés les plus touchées par le conflit civil armé. Le Guatemala compte un bon nombre de ce type d'institutions, qu'elles soient nationales ou internationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Pour ma part, je me suis concentrée sur trois organisations nationales non gouvernementales : une d'assistance juridique, une autre d'intervention en santé mentale, et une troisième de reconstruction de la mémoire historique.

Le Centre d'action légale pour la défense des droits humains (CALDH) fut fondé à Washington en 1989 par un avocat guatémaltèque en exil. En 1994, il s'est réimplanté dans la capitale du Guatemala. Il a pour objectif de contribuer à l'établissement de la vérité et de promouvoir l'exercice de la justice pour les victimes de violations des droits de l'homme au Guatemala. Son action a débuté par la prise en charge de recours individuels et collectifs, ignorés ou déboutés par la justice guatémaltèque, en amenant ces derniers devant la Commission Inter-Américaine des droits de l'homme (Washington, États-Unis)<sup>5</sup>. Il y a actuellement une vingtaine de ces cas devant la commission. Face à l'avalanche de ce type de cas au CALDH, ce dernier opta il y a environ cinq ans pour le regroupement de ces plaintes au sein de deux recours

collectifs: l'un contre le Général Romeo Lucas García, président du Guatemala de 1978 à 1982, l'autre contre le Général Efraín Ríos Montt, président du Guatemala entre 1982 et 1983. Lucas Garcia est accusé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre et Ríos Montt est accusé de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Dans le cadre de ces deux recours, cette équipe agit à titre de consultant auprès des plaignants - appelés «témoins» par le CALDH. Ceux-ci proviennent pour leur part d'une vingtaine de villages éparpillés à travers les cinq départements du pays les plus touchés par le conflit civil armé: Alta Verapaz, Baja Verapaz, Chimaltenango, Huehuetenango et El Quiche. J'ai rencontré deux employés de cette association : Susana<sup>6</sup>, une diplômée canadienne en sciences politiques et Orlando, un juriste d'origine guatémaltèque, tous deux co-responsables des recours.

L'Équipe d'études communautaires et d'action psychosociale (ECAP) vit le jour en 1997 au Guatemala. Elle cherche à développer des processus de réflexion et d'action psychosociale auprès des victimes de la violence politique, et ce dans le but de promouvoir la restructuration des aspects de la vie et de l'identité communautaire (organisationnels, religieux, culturels, etc....) qu'elle juge les plus signifiants eu égard à la «cosmogonie» des personnes affectées. Pour ce faire, cette ONG réalise et/ou appuie des programmes et des projets visant à promouvoir : 1) l'affirmation des victimes en tant que sujets de leur propre histoire, 2) le recouvrement de la mémoire collective, 3) la lutte contre l'impunité, 4) la quête de justice et 5) la reconstruction du tissu social communautaire. En ce sens, elle travaille en collaboration avec le CALDH par la réalisation, d'une part, d'une enquête sur les dommages et les séquelles psychologiques engendrés par le génocide chez les survivants et, d'autre part, par la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement psychosocial auprès des témoins impliqués dans les deux recours collectifs coordonnés par le CALDH. Par ailleurs, en plus de participer à la diffusion et à la promotion du thème de la santé mentale tant au niveau local (par le biais des radios communautaires) qu'au niveau national (par le biais de son appartenance à un réseau national des associations œuvrant dans le domaine de la santé mentale auprès des victimes de violence politique), elle a aussi mis sur pied un programme d'études à l'Université nationale de San Carlos du Guatemala, soit une Maîtrise en psychologie sociale et violence politique. Enfin, l'ECAP travaille également en collaboration avec le *Mémorial pour la paix*, une ONG qui travaille au recouvrement de la mémoire historique, que j'ai aussi étudiée et vais décrire ci-dessous. J'ai rencontré la directrice de cette association, Elena, une psychologue d'origine guatémaltèque, et la responsable d'un des programmes d'assistance psychosociale, Mercedes, une psychologue d'origine espagnole.

Le Mémorial pour la paix a été mis sur pied en 2000. Dirigé par l'ancien directeur de la Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala (FAFG, une ONG guatémaltèque prenant en charge nombre de demandes d'exhumation de cimetières clandestins à travers le pays), cette organisation implique la participation de l'ECAP, de la Fondation Rigoberta Menchú (une ONG guatémaltèque mettant en œuvre différents projets de promotion d'une «culture de la paix» au sein des communautés les plus touchées par le conflit armé) et de la Coopération Internationale (COOPI, une ONG d'aide humanitaire italienne). Il vise à favoriser le recouvrement de la mémoire historique des victimes du conflit, à reconstruire l'histoire du Guatemala – de manière à y (ré)intégrer le conflit civil armé et la population autochtone - et à promouvoir le devoir de mémoire au sein de la population. Pour ce faire, cette ONG cherche à mettre sur pied un réseau de musées communautaires à travers le pays, en plus d'un musée synthèse au sein la capitale. Actuellement cependant, son action se centre sur la municipalité de Panzós, département d'Alta Verapaz, où a eu lieu le premier des massacres commis par l'armée. Elle consiste en une série d'enquêtes historiographiques, anthropologiques et psychosociales (analyses d'archives, entretiens individuels et collectifs) et en la formation de promoteurs historiques parmi les membres des villages composant cette municipalité, qui prendront alors chacun en charge la mise sur pied et la gestion des musées de leurs villages. J'ai mené mes entretiens auprès du directeur de cette association, Marcos, un anthropologue d'origine guatémaltèque et auprès de la responsable des enquêtes historiographiques, Lydia, une historienne d'origine guatémaltèque.

Dans les lignes qui suivent, après une brève description du contexte socio-historique dans lequel s'inscrit l'intervention des ONG étudiées, j'analyserai la manière dont elles cherchent à constituer des langages permettant la narration du passé et l'action, pour instaurer le «devoir de mémoire» et à rétablir les bases du vivre-ensemble. La dimension «culturelle» du travail de ces ONG, un enjeu crucial compte tenu de l'importance que prend la défense de l'identité ethnique maya dans le processus de paix de ce pays, fait quant à elle l'objet d'un autre article (Vanthuyne 2004).

### 36 années de guerre au Guatemala

Suite au renversement militaire (appuyé par la CIA) du gouvernement d'Arbenz, qui mit brutalement fin au très court «Printemps démocratique», divers mouvements de guérilla virent le jour au Guatemala. Après une première offensive insurrectionnelle en 1962, rapidement écrasée par une campagne militaire contre-insurrectionnelle (1966-67), les guérilleros cherchèrent à gagner davantage d'appui tant au sein de la capitale qu'en région rurale, en infiltrant les organisations populaires, les associations étudiantes, les syndicats et les communautés rurales mayas. Le mouvement rebelle atteignit son apogée en 1978-79, alors qu'il comptait entre 6 000 et 8 000 combattants dans ses rangs, disposait de l'appui de près d'un demi-million de collaborateurs et opérait dans la majorité des départements du pays.

La répression militaire fut brutale et sans merci. Menaces de mort, arrestations, enlèvements, torture et exécution des leaders populaires, syndicaux et associatifs en constituèrent la première phase (1960-78). Lui succéda une seconde phase davantage axée sur l'élimination des bases de support mayas (1978-83). 440 villages furent rasés et plus de 200 000 personnes tuées, sans compter le million de réfugiés et de déplacés internes - pour une population totale d'environ 9 millions d'habitants (CEH 1999). S'en suivit la militarisation du quotidien des survivants de ces massacres à travers les Patrouilles d'autodéfense civile (PAC). Obligeant tous les hommes du village âgés de plus de quinze ans à surveiller et à dénoncer leurs voisins, de même qu'à participer parfois à des actes d'intimidation ou de violence massive, ces patrouilles exacerbèrent le processus de désintégration du tissu social de ces villages, en ravivant et en aggravant les conflits et antagonismes intra et intercommunaux déjà existants (Lovell 1995).

Les politiques d'extermination qui sévirent dans les régions rurales et la militarisation des campagnes qui s'en suivit entraînèrent, selon Linda Green (1999), le développement d'une «culture de la peur», qui modifia considérablement le champ du social et du politique de ces collectivités. Le spectacle quotidien d'enlèvements, de corps torturés à mort et jetés à la rivière, de viols et de massacres collectifs eut tôt fait de semer la terreur, et de profondément déstabiliser les relations familiales, communautaires et intercommunautaires de ces régions, les marquant de méfiance, d'appréhension et de suspicion. Ce faisant, la vie politique de ces villages en fut grandement affectée, alors que les PAC devinrent vite des autorités en matière de justice locale, bouleversant les structures de pouvoir traditionnelles (Green 1999; Zur 1998).

Malgré l'élection en 1985 d'un président civil, et l'initiation en 1987 d'un dialogue de paix entre le gouvernement et les guérilleros (regroupés au sein de l'*Union* 

révolutionnaire nationale quatémaltèque - URNG), ce n'est qu'en 1993 que débuta réellement le processus de paix au Guatemala (Armon, Sieder et al. 1997), alors que l'ONU vint arbitrer le dialogue. Au total, 14 accords furent signés, dont le dernier le 29 décembre 1996 pour une «paix ferme et durable». Ces accords de paix proposent une série d'objectifs de portée considérable, dont plusieurs mesures visant à intégrer la population civile au développement économique et démocratique du pays. Toutefois, leur mise en œuvre est loin d'avoir atteint un niveau satisfaisant (Molkentin 2001). Malgré la place de plus en plus importante qu'occupe le discours des droits de l'homme dans l'espace public, la présence de l'ONU pour surveiller la mise en application des accords de même qu'un nombre important d'organisations locales et internationales, gouvernementales et non gouvernementales proposant différents programmes de reconstruction et de démocratisation de la société guatémaltèque, un climat de violence et d'impunité continue de régner au Guatemala, et ce en ville comme à la campagne (Foxen 2002). C'est donc dans un contexte où le processus de paix est sérieusement mis à mal qu'opèrent les acteurs associatifs que j'ai rencontrés.

## Construire la paix

Le pouvoir de la vérité...questionné

La reconstruction des événements passés, voire l'éclaircissement de la vérité historique, sont de nos jours perçus comme un pré-requis indispensable au processus de pacification et de démocratisation de pays déchirés par la violence politique. Et ce, non seulement afin de rétablir les faits dans le but d'identifier et de punir les criminels. Les commissions de vérité qui ont accompagné la plupart des transitions démocratiques des dernières années prétendent aussi servir de leçon d'histoire nationale, «puisqu'elles questionnent ou confirment la version officielle mais mutilée du passé» (Wilson 1997d: 52).

Le Guatemala a connu deux commissions de la vérité. La première, intitulée Recouvrement de la mémoire historique (REMHI), fut initiée par l'Église catholique<sup>7</sup> en 1994, soit un peu avant la signature de la paix. Initiative du Bureau des droits de l'homme de l'Archevêché du Guatemala (ODHA), et indépendante des instances gouvernementales, cette commission avait pour objectif de recueillir les témoignages des secteurs les plus marginalisés de la société guatémaltèque, et ce afin de compléter le travail de l'éventuelle commission publique de vérité. La seconde, appelée Commission pour l'éclaircissement historique (CEH), et co-mandatée par le gouvernement et l'ONU, fut mise en place en 1996.

Dans un contexte où des années de censure et de manipulation des faits avaient fini par produire des représentations particulièrement fragmentées et défigurées de la réalité, ces deux commissions constituent des acquis importants pour la collectivité guatémaltèque. Selon Judith Zur, les 36 années de violence pourraient en effet être lues comme une «guerre contre la mémoire» (Zur 1998: 159). Elle donne l'exemple des veuves des hommes enlevés et assassinés par les PAC de la communauté qu'elle a étudiée : ces PAC menaçaient de violer ces femmes si elles osaient évoquer en public ce qui était advenu de leurs époux. Ce faisant, «la veuve devait d'un côté enregistrer et témoigner de la version autorisée des faits, de la "vérité officielle," tout en gardant sous silence et en "oubliant" sa vérité propre, la "vérité vraie"» (Zur 1994: 14, guillemets tels que dans l'original).

Les retombées de la CEH (1999) et du projet REMHI (ODHA 1998) demeurent toutefois partielles et parfois même problématiques. Le projet REMHI fut mis en œuvre dans un contexte où la paix n'avait pas encore été signée, où les PAC étaient encore actives et où la réintégration des guérilleros dans la société civile continuait de soulever bon nombre d'interrogations. Il rencontra par conséquent beaucoup de résistance au sein des communautés où il fut mis en œuvre, plusieurs ayant encore très peur de témoigner de ce qu'elles avaient vécu (Sanford 2003). De plus, son auteur principal, l'Evêque Monseigneur Gerardi, fut assassiné deux jours après le dépôt du rapport final, soit le 26 avril 1998, signalant le danger encore présent de remettre en question la version officielle des faits. De son côté, la CEH, bien que mandatée par le gouvernement, s'est heurtée à l'opposition de ce dernier. Suivant la publication de son rapport vers la fin de 1999, le président de l'époque, Alvaro Arzú, a refusé de considérer la plupart des recommandations qu'il contenait et a aussi nié qu'il y a avait eu actes de génocide, réalignant le gouvernement guatémaltèque du côté des militaires8 (Sanford 2003). Enfin, que ce soit pour le rapport REMHI ou celui de la CEH, plusieurs acteurs sociaux et politiques s'entendent pour dire que leurs conclusions ont été peu diffusées en dehors de la capitale et du nombre très restreint de gens sachant lire et écrire<sup>9</sup> (Molkentin 2001).

Présentes dans différentes régions rurales, les ONG que j'ai étudiées semblent avoir rapidement constaté les limites du travail accompli par les commissions de vérité dans ces régions. D'où l'importance de leur travail de documentation de l'histoire et d'éclaircissement de la vérité. Celui-ci, en poursuivant le travail inachevé des commissions de vérité, semble en effet donner lieu à la construction de langages qui, en proposant des interprétations des faits qui interrogent celles qu'en ont données

l'armée, aident les survivants à réévaluer tant leur participation aux brutalités commises que la mesure dans laquelle ils en étaient responsables. Ce faisant, ces associations semblent permettre à ces personnes de dépasser la simple verbalisation du passé traumatique; elles leur donnent aussi la possibilité d'accéder à une parole politique, c'est-à-dire de s'approprier un langage qui leur permette d'articuler l'expérience du passé non plus comme une inexorable souffrance mais comme une série d'injustices au nom desquelles elles sont en droit de réclamer réparations.

Pour le CALDH, bien qu'il se fût agi de mobiliser des communautés pour qu'elles participent aux recours collectifs contre Lucas García et Ríos Montt, il n'en reste pas moins que c'est avec surprise et fierté qu'il a vu les témoins rompre le silence, exprimer leur souffrance pour ensuite sortir du registre des émotions et s'approprier une parole politique. De victimes silencieuses d'un passé douloureux, soutient Susana, ces personnes sont devenues des acteurs importants au redressement des torts subis.

Ça a été vraiment intéressant d'être témoin de ce changement chez les gens, qui de victimes se sont transformés en acteurs pour la justice. La première fois qu'on a rassemblé les gens de ces communautés, les témoins des massacres, ils avaient le regard rivé au sol, ils avaient peur de parler, et c'est peu à peu, en brisant la glace, qu'ils ont commencé à raconter leur histoire. (...) Maintenant, au cours des deux dernières rencontres que nous avons eues, (...) la différence est incroyable. Les gens posent des questions telles «si notre poursuite est rejetée par le Ministère public [du Guatemala], pouvons nous la porter devant la Commission Inter-Américaine des droits de l'homme». <sup>10</sup>
– Susana, CALDH

LECAP affirme travailler dans la même direction. En créant des groupes de discussion où les participants sont invités à exprimer leurs préoccupations, cette équipe de psychologues semble chercher à provoquer une verbalisation du passé traumatique, inscrivant dès lors son action dans le domaine du psychologique. Toutefois, comme cette association travaille étroitement avec des ONG tel le CALDH, il n'en reste pas moins que derrière l'effet psychologique et davantage individuel recherché se trouve aussi un objectif politique – celui du recouvrement d'une parole efficace, d'une parole qui revendique justice et réparations.

Nous, on essaie de créer des espaces où les victimes puissent parler de leurs sentiments, mais aussi puissent créer des propositions.

— Mercedes, ECAP

Pour qu'ils parlent de justice, pour qu'ils parlent de réparations, d'indemnisations, de façons de résoudre les conflits (....) Pour donner le pouvoir aux personnes de prendre une décision avec toute l'information, avec la puissance, la force.

- Mercedes, ECAP

Cette combinaison chez l'ECAP d'un traitement psychologique à une action de mobilisation politique fait écho au type de dévoilement auquel Rousseau et ses collègues font référence dans une étude sur les stratégies mémorielles des survivants du conflit guatémaltèque : el testimonio (Rousseau, Morales et al. 2001). Il s'agit en fait d'un modèle de traitement très populaire en Amérique latine. Utilisant le témoignage comme principal outil thérapeutique, ce modèle se veut une réponse originale et innovatrice aux limites des modes de traitements que prescrit la littérature psychiatrique<sup>11</sup> pour la prise en charge des survivants de conflits armés (Weine, Kulevonic, Pavkovic et Gibbons 1998). S'affranchissant de l'impératif de neutralité généralement imposé à la pratique de la psychiatrie, ce type de traitement préconise la prise de position des thérapeutes du côté de leurs patients et la médiatisation des témoignages de ces derniers, transportant le traitement au-delà du cadre plus restreint d'une verbalisation de la souffrance dans le contexte «stérile et isolé» de la dyade patient-thérapeute. Ce faisant, ce modèle de prise en charge veut renforcer le déplacement vers l'extérieur de la cause psychopathologique - un déplacement déjà amorcé par le diagnostic du Syndrome de stress post-traumatique (SSPT) (Fassin, Rechtman, D'Halluin et Latte 2002) – en «recadrant le récit [de l'événement traumatique] du survivant dans le contexte social et historique au sein duquel le facteur étiologique de violence politique a généralement pris forme» (Weine, Kulevonic et al. 1998: 1725). Selon ce modèle, ce n'est pas la personne mais la société qui est source du mal-être ressenti.

Les travaux de Cécile Rousseau et de son équipe (2001) nous mettent cependant en garde contre certaines limites de ce type de traitement. Ce dernier repose en effet sur le présupposé de l'existence d'un système de justice intègre, en mesure de répondre aux requêtes des survivants. Or, cela est bien loin d'être le cas au Guatemala. Et les ONG que j'ai interrogées en sont bien conscientes. Il reste la possibilité de faire appel aux ressources internationales de justice, telle la Comission Inter-Américaine des droits de l'homme - vers laquelle le CALDH s'est d'ailleurs tourné - mais la procédure reste complexe et remplie d'embûches, et nécessite donc l'appui d'organisations spécialisées dans le droit comme le CALDH. Pour la plupart des habitants des communautés où cette organisation travaille, celle-ci (et les autres organisations effectuant un travail similaire) reste donc la seule garantie de justice. Ce qui pose dès lors la question du maintien de ces institutions dans les communautés. La plupart de ces organisations dépendent en effet de financements limités dans le temps, la «réconciliation» étant perçue par les bailleurs de fonds (surtout internationaux) comme un processus inscrit dans un temps court.

En ce sens, les ONG que j'ai étudiées semblent être conscientes de la fragilité de leur action. Faute de ne pouvoir assurer leur survie à long terme, elles mettent l'accent sur le développement d'une certaine autonomie des sujets politiques qu'elles sont en train de produire, en s'attachant à ce qu'ils prennent l'action en mains le plus possible, et en leur offrant la formation nécessaire à cet effet.

Nous impliquons les témoins dans le processus. Nous ne sommes pas arrivés dans leurs communautés pour nous approprier leurs témoignages et pour, par la suite, nous en aller poursuivre seuls le travail. Ils ont formé leur propre association, qui est co-plaignante dans le procès, et aident donc aussi à monter la preuve.

- Susana, CALDH

Cela dit, ces ONG reconnaissent toutefois les limites de leur travail, en raison de la persistance du climat d'impunité et de la conséquente permanence des structures de répression héritées du conflit.

Q: Et dans quelle mesure pensez-vous que ces acteurs parviennent-ils à transposer cette émancipation politique dans leurs communautés?

R: Ça dépend des communautés. (...) A Cuarto Pueblo, ils ont fondé leur propre organisation des droits de l'homme, ils ont trouvé leur propre financement, et ils organisent toutes sortes d'activités. (...) Mais si tu vas dans d'autres communautés de la région de Rabinal, ou Ixil, tu y trouves des gens qui ont participé aux massacres et tu dois être très prudent [dans ces communautés]. Les gens [qui participent aux activités du CALDH] ne parlent pas de ce en quoi ils sont impliqués, c'est pour eux une chose très difficile.

- Susana, CALDH

La formation de sujets politiques conscients de leurs droits ne semble pas suffire au démantèlement des structures de répression héritées du conflit. Pourtant, en s'appuyant sur les propos de Michel Foucault (2001) sur la vérité, Victoria Sanford (2003) soutient que l'éclaircissement et l'énonciation de la vérité ne s'attaquent pas uniquement au silence officiel; la vérité, lorsque adressée au pouvoir, contient une force correctrice. Dans une analyse critique de la *Commission Vérité et Réconciliation* en Afrique du Sud, Deborah Posel (2002) interroge toutefois

ce présupposé d'une relation de cause à effet entre la vérité sur l'histoire et la démocratisation du futur. Inscrits dans un impératif moral de redressement d'un passé profondément injuste et/ou honteux, souligne Posel, ces projets de reconstitution de la vérité ont en général pour objectif de mettre un terme au silence social, pour ainsi servir de barrage à ses effets pervers, tant individuels que collectifs. Or la réalité semble ici un peu plus complexe, et la force correctrice du «dire la vérité», un peu plus nuancée. La «vérité», comme le rappelle Jewsiewicki (2002), est un concept difficile à saisir et à manier, et est plus souvent négociée que tout simplement éclairée. Aussi, à elle seule, et même adressée au pouvoir, la «vérité» n'engage à rien. C'est plutôt à travers leur expression selon certains registres, reconnus dans le champ social et politique, que les voix individuelles et collectives s'approprient le pouvoir de mobiliser l'action d'autrui. De plus, comme en témoigne la dernière citation de Susana, l'énonciation même de ces expressions exige d'abord qu'ait déjà été amorcé un processus de démocratisation de l'espace public, c'est-à-dire qu'il existe déjà minimalement une possibilité pour ces voix d'être entendues. Or cela semble encore loin d'être le cas au Guatemala. Aussi, s'il faut saluer le travail de ces ONG en ce qui concerne l'ouverture d'espaces de parole et, dans certaines communautés, l'amorce de certains processus de démocratisation de l'espace public, il demeure qu'il ne faut pas en exagérer le succès, et continuer de travailler via d'autres voies à la lutte contre l'impunité qui sévit encore dans ce pays.

Entre une mémoire conciliatrice et une mémoire revendicatrice

Le travail de documentation du passé et d'ouverture d'espaces de parole de ces associations ne se limite pas, cependant, à une volonté de produire un sujet politique revendicateur de justice. Il semble également se greffer à une volonté de lutter contre le déni social en cherchant à «rendre présent» le passé violent.

Le silence social est un phénomène important au Guatemala. Les gens ne parlent pas du passé parce qu'à l'école on n'en parle pas, au travail on n'en parle pas, dans les journaux on n'en parle pas. Ainsi, les gens finissent par dire «si personne n'en parle, peut-être que je me suis trompé. Ou peut-être qu'on n'en parle plus parce que c'est déjà une affaire qui a déjà été réglée».

— Elena, ECAP

[Nous voulons que les gens nous racontent] comment ils se sont enfuis, comment ils ont survécu (...) Pour que s'éclaire, s'éclaircisse, devienne présent le massacre. -Lydia, HISTORIAL

Pour lutter contre ce silence les acteurs associatifs que j'ai rencontrés mettent l'accent sur la diffusion de la mémoire historique, dans l'espace plus élargi que celui des communautés où ils opèrent. Ainsi, non seulement travaillent-ils à documenter le passé et à amener les survivants à témoigner, mais ils s'attellent aussi à transmettre et à propager ces mémoires dans l'ensemble de la société guatémaltèque, tant par le biais des radios communautaires que par celui des écoles.

À travers les radios communautaires, nous pouvons transmettre tout ce qui a trait à l'histoire. (...) Cela facilite le travail d'ouverture d'esprit des gens, ou leur permet d'être informé sur ce qui s'est passé, parce que plusieurs ne savent pas lire, ni ne peuvent écrire.

- Lydia, HISTORIAL

Ou par le biais de l'école. Que ton fils revienne de l'école et qu'il te dise, «papa, figure-toi qu'ils m'ont raconté aujourd'hui qu'ici à Rabinal, ici dans ma communauté, il s'est passé ceci durant les années 80.» Et le père devra réagir.

— Elena, ECAP

À travers ces efforts de médiatisation du passé, ces ONG semblent en fait chercher à «rendre présente» la mémoire historique du conflit pour ainsi favoriser l'émergence d'une «culture de la mémoire», qui trouve aussi son expression dans le cadre des rituels de commémoration. L'idée qui se cache derrière cette «mise en valeur» du passé semble d'abord être celle d'une intégration de ce dernier tant à la mémoire individuelle que collective. En effet, alors que pour l'ECAP on parle de vouloir faire le lien entre les problèmes actuels et les souffrances du passé, il semble s'agir pour le *Mémorial pour la paix* d'incorporer cette sombre période de l'histoire aux annales nationales:

Ce que nous essayons de voir, ce sont les problèmes actuels. Qui ont généralement un lien avec le contexte social plus large. Comme par exemple les problèmes familiaux, la violence intrafamiliale. (...) Puis nous essayons d'une certaine manière de faire le lien entre ces problèmes et ce que les gens ont vécu par le passé.

— Elena, ECAP

[Dans le cadre d'une exposition réalisée à la capitale du Guatemala, le Mémorial a cherché à] exposer l'époque précolombienne, la colonisation, l'Indépendance, la République et le conflit armé comme parties prenantes de l'histoire. Parce qu'il y avait encore des gens (...) qui concevaient cette période non pas comme une partie essentielle de notre histoire, équivalente à la Conquête ou l'Indépendance, mais comme un accident ou une erreur.

— Marcos, HISTORIAL

Cette lutte des associations contre le déni social, en favorisant l'émergence des mémoires des survivants dans l'espace public, pourrait être lue comme le désir de promouvoir le «devoir de mémoire» de la société guatémaltèque. Le concept de «devoir de mémoire», de plus en plus présent dans le jargon commun, provient de celui de «travail de mémoire» de Freud (Ricoeur 2000). Le point de départ de la réflexion de Freud, rapporte Ricœur, se trouve dans l'identification de l'obstacle principal que rencontre le travail d'interprétation sur la voie du rappel des souvenirs traumatiques. Cet obstacle, attribué aux résistances du refoulement, est désigné par Freud en termes de «compulsion à la répétition», et est caractérisé par une tendance au passage à l'acte que Freud dit «substituée» au souvenir. Le patient «ne reproduit pas [le fait oublié] sous forme de souvenir mais sous forme d'action : il le répète sans évidemment savoir qu'il le répète» (Freud 1913-17: 129, cité par Ricoeur 2000: 84). Pour mettre fin à cette compulsion, et favoriser le travail de remémoration, Freud suggère, poursuit Ricœur, qu'on demande au malade de ne plus regarder sa maladie comme quelque chose de méprisable mais comme une partie de lui-même dont la présence est bien motivée et où il conviendra de puiser des éléments positifs pour sa vie ultérieure.

Bien que ces propos de Freud se rapportent à la situation analytique clinique, il n'en reste pas moins, affirme Ricœur, qu'ils en sont venus à fortement influencer la manière dont on conçoit les processus de deuil et de réconciliation collectifs dans les pays sortant d'une guerre. Aussi, dans le cadre du travail d'ONG telles que celles que j'ai étudiées, la promotion du devoir de mémoire serait motivée par un désir de «jamais plus» et se traduirait comme une incitation adressée à la société à faire face au passé violent, à cesser de le repousser au loin comme un accident de parcours, mais à plutôt l'intégrer à la mémoire collective pour en assumer les conséquences et travailler à ce qu'il ne se reproduise plus.

Cette action de promotion de l'émergence de la mémoire des survivants au sein de l'espace public s'inscrirait donc dans un effort de légitimation des requêtes de justice et de réparations de ces derniers auprès du reste de la société guatémaltèque. Face au refus de l'État de reconnaître les conclusions de la CEH, ces ONG espèrent selon moi élargir, par divers moyens, le cercle de ceux qui connaissent et reconnaissent les atrocités commises, et à mobiliser ainsi l'appui social et politique nécessaire pour obliger le gouvernement à répondre aux demandes des survivants.

Selon Paul Ricœur (2000), le développement d'une telle culture de la mémoire comporterait toutefois certains dangers. Dire «tu te souviendras» peut en effet selon lui devenir «tu n'oublieras pas». Le désir de dignification, de justice et de réparation pourrait déboucher, poursuit-il, sur un phénomène d'idéologisation de la mémoire, sur une lecture de l'histoire ayant un parti pris, celui des victimes. Ce faisant, une telle mémoire historique finirait par occulter les zones plus grises de l'histoire (où les victimes sont parfois devenues des bourreaux), justifiant l'élaboration d'un statut de peuple victime à qui revient de droit la mise en œuvre de nouvelles violences. «Avoir été victime vous donne [alors] le droit de vous plaindre, de protester, et de réclamer» (Todorov 1995: 56, cité par Ricoeur 2000: 104). Une posture qui «engendre un privilège exorbitant, qui met le reste du monde en position de débiteur de créance» (Ricoeur 2000: 104). Une mémoire heureuse doit être une mémoire équitable, rappelle Ricoeur. Or dans quelle mesure les associations que j'ai rencontrées parviennent-elles à proposer une «mémoire équilibrée» du conflit armé civil guatémaltèque?

Toutes les associations que j'ai étudiées ont en fait d'abord cherché à intégrer les différentes mémoires du conflit et à en tenir compte dans leurs activités et leurs interventions. C'est à dire, à travailler à la fois avec les victimas et les victimarios – les victimes dites «pures» et les bourreaux—, reconnaissant le contexte d'assujettissement<sup>12</sup> au sein duquel ces «bourreaux» avaient commis leurs exactions. En mettant l'accent sur une souffrance partagée, l'équipe du CALDH, du Mémorial pour la paix et de l'ECAP ont ainsi chacune tenté de promouvoir une lecture du conflit qui permettrait de mettre en commun et de réconcilier des vécus hétérogènes et contradictoires des évènements violents.

Avant, nous nous présentions dans les communautés et nous leur précisions que c'était un projet qui traitait du recouvrement de la mémoire du conflit, et que tous devaient y participer.

- Marcos, HISTORIAL

Toutefois, le contexte actuel permet de moins en moins, affirment ces associations, de maintenir une telle approche. L'annonce, en novembre 2002, de l'indemnisation des PAC par le président guatémaltèque est venue profondément bouleverser les avancées et les stratégies de ces ONG. Surtout dans un contexte où ce dernier avait jusqu'alors pratiquement ignoré le *Programme national de dédommagement* présenté par la *Coalition des organisations pour le dédommagement des peuples maya*<sup>13</sup>, une coalition regroupant les trois ONG étudiées et d'autres acteurs associatifs. En proclamant qu'il allait verser aux PAC le salaire qui leur était dû pour «services rendus à l'Etat», le gouvernement a, selon ces ONG, rouvert la voie à la légitimation des politiques de terreur déployées par ses prédécesseurs, et ainsi relancé la pola-

risation du pays – avec d'un côté les «victimes», comprenant surtout des Mayas, appuyées par le secteur associatif (où œuvrent nombre d'ex-guérilleros), et de l'autre l'oligarchie, soutenue par les militaires et le gouvernement.

Ce problème des ex-PAC complique vraiment tout projet de réconciliation. Juste au moment où les gens se sentaient à nouveau à l'aise au sein de leurs communautés, on a soudainement plein de monde qui s'inscrivent sur les listes d'ex-PAC, créant cette division à nouveau.

— Susana, CALDH

Le travail de lobby déployé par les ex-PAC, de même que la création de listes où doivent s'inscrire ces derniers s'ils veulent recevoir leurs indemnisations, a tôt fait de raviver le souvenir des méfaits commis par cette branche de l'armée et ainsi redivisé des communautés qui commençaient à peine à se rapprocher. Face à cette recrudescence de l'animosité, l'ECAP, le Mémorial pour la paix et le CALDH ont d'abord tenté de décourager les ex-PAC de réclamer leur dû et de plutôt militer pour le Programme national de dédommagement, ce dernier se rapportant à l'ensemble des victimes et non pas à une seule de ses factions. Mais à quel point peut-on ainsi compter sur la bonne volonté des ex-PAC, demandent les acteurs associatifs, alors que ces derniers vivent une situation d'extrême précarité, tout en faisant face à un gouvernement peu désireux apparemment de prendre en compte les besoins, les demandes et les revendications de leurs communautés? Car, comme le souligne Susana:

[Bien que] plusieurs victimes soient demeurées en dehors [de ces listes], (...) un bon nombre d'entre elles connaissent une situation financière si désespérée qu'elles s'incorporeraient à n'importe quel projet si elles pensaient pouvoir en retirer des sous.

- Susana, CALDH

En proposant de récompenser les bourreaux, le gouvernement guatémaltèque va à l'encontre du travail de légitimation des mémoires des survivants que tentent de mettre en œuvre l'ECAP et les autres associations étudiées.

Au lieu de suivre les recommandations de la Commission pour l'éclaircissement historique, qui établissent bien clairement la nécessité d'honorer les victimes, (...) le gouvernement récompense les bourreaux. Au niveau communautaire, cela a un impact terrible. Les victimes ont cheminé à petits pas pour être reconnues socialement et rendre leur histoire valide. (...) Et l'Etat leur dit : «Non. C'est le bourreau le héros national et maintenant on va le payer pour ça». Alors ça, ça veut dire

pour nous à nouveau se moquer des victimes et amener leurs communautés à se dire : «S'ils vont récompenser les bourreaux, peut-être que cela veut dire que ces derniers avaient raison de commettre les massacres». Chaque fois fermer, et de manière croissante, l'espace des victimes, ou du moins dévaloriser cet espace...

- Elena, ECAP

Les communautés étant divisées à nouveau, les acteurs associatifs estiment qu'il faut abandonner l'idéal d'une action regroupant les deux camps, celui des victimes et celui des bourreaux. Et le gouvernement «fermant l'espace des victimes» pour plutôt se ranger du côté des bourreaux, ces acteurs sentent qu'il est par conséquent de leur devoir de prendre le parti des victimes.

Nous n'allons probablement plus être en mesure de travailler avec les ex-PAC, mais seulement avec les victimes. (...) Du moins pour les prochaines années. Jusqu'à ce que la situation se détende à nouveau. Parce qu'il serait impossible de réunir victimes et bourreaux au sein d'un même espace pour qu'ils se racontent mutuellement leur expérience du conflit armé, alors que les bourreaux reçoivent de l'argent pour avoir commis les crimes.

— Marcos, HISTORIAL

Ce qui n'empêche pas ces ONG de déplorer la situation. Elles reconnaissent en effet le danger d'un renforcement de la polarisation qu'a réamorcée la promesse d'indemnisation des ex-PAC. En ne travaillant qu'avec les victimes, elles craignent de reléguer à un futur encore plus incertain le projet d'une réconciliation intra et intercommunale.

La relation *victimas-victimarios*...Moi je pense qu'il faut réfléchir beaucoup plus à ça. Ca ne veut pas dire que je travaille juste avec les victimes et qu'avec les autres, je ne travaille pas. Parce que sinon on continue à faire les même divisions. Qui existent depuis longtemps. Alors, il faut savoir aussi comment travailler, disons les *victimarios* avec les *victimas*.

- Mercedes, ECAP

Il faut toutefois souligner combien ce réalignement du côté des victimes ne semble pas uniquement provenir d'un sentiment de compassion pour ces dernières. Il traduirait également une identification des acteurs associatifs à ces personnes, ces acteurs souffrant eux-mêmes du processus de militarisation de nouveau à l'œuvre dans le pays.

Nous avons constamment peur. Depuis deux ans nous avons observé une augmentation des menaces portées

contre notre organisation, et les autres. (...) Le problème de l'ECAP et de ces autres organisations est celuici : quand est-ce que c'est sur moi que ça va tomber? Et chaque évènement de la sorte qui surgit au Guatemala est comme un coup, parce qu'il réactive la peur, une peur que tu ressens constamment.

- Elena, ECAP

Ainsi, tout autant que leur sentiment de devoir face à ceux que le gouvernement ignore, l'extrême vulnérabilité dans laquelle les plonge la recrudescence des actes d'intimidation perpétrés contre eux et leurs pairs (actes parfois justement commis par des ex-PAC) oblige ces associations à mettre de côté l'idéal d'une mémoire équitable, voire à abandonner le registre de la conciliation pour plutôt se réinscrire dans celui d'une lutte au nom des opprimés.

# Responsabilités différenciées : choisir entre la justice symbolique et la justice locale

Bien que les obstacles à la construction d'une «mémoire équitable» au Guatemala semblent découler en grande partie d'un contexte encore très répressif, ils paraissent également liés à la dimension limite de l'expérience de la violence politique et au non-sens moral qu'elle suppose. Faisant référence au génocide juif, Agamben (1999) affirme que, grâce à une série de recherches toujours plus amples et rigoureuses, la question des circonstances historiques dans lesquelles fut mise en œuvre l'extermination des juifs est suffisamment éclaircie. Or on ne peut en dire autant poursuit-il, de la signification éthique et politique de l'extermination, ni même de la compréhension humaine de l'événement.

Non seulement il nous manque ici quelque chose comme une tentative de compréhension globale, mais même le sens, les raisons du comportement des bourreaux, des victimes, et souvent jusqu'à leurs propos apparaissent comme une énigme insondable, confortant dans leur opinion ceux qui voudraient qu'Auschwitz demeure à jamais incompréhensible. (...) L'aporie d'Auschwitz est l'aporie même de la connaissance historique : la non coïncidence des faits et de la vérité, du constat et de la compréhension. (Agamben 1999: 9-11)

Les difficultés que pose la question de la mémoire et de sa représentation ne procèdent en effet pas uniquement de la quasi-impossibilité de concilier différentes expériences du passé. Elles proviennent également, rappellent Das et Kleinman (2001), du fait de ne pouvoir produire une lecture moralement et politiquement neutre de ces évènements. Toute reconstruction historique d'épisodes de violence politique entraîne leurs auteurs à devoir se pro-

noncer sur la responsabilité pour les crimes commis comme le démontre d'ailleurs Charles Hale dans un article où il compare différentes interprétations anthropologiques du conflit armé au Guatemala (1997). Or cette responsabilité n'est pas sans provoquer de débat<sup>14</sup>, tant au Guatemala (Sanford 2003), que dans d'autres régions du monde, telle l'Afrique du Sud, aussi en plein processus de réconciliation nationale (Jewsiewicki 2002). En dehors de ceux qui prônent l'amnistie, et donc l'effacement de toute responsabilité, il y a d'un côté ceux qui voudraient que tous ceux ayant participé aux atrocités soient reconnus coupables, qu'ils y aient contribué de force ou non, et de l'autre ceux qui préfèreraient que seuls les auteurs intellectuels de ces crimes le soient, reconnaissant la «zone grise» de la culpabilité criminelle qu'induit de tels contextes liminaux.

Il est important de souligner que le débat qui porte autour de la question de la responsabilité dépasse le cadre purement juridique de cette dernière pour plutôt toucher sa dimension morale, deux modes d'«être responsable» qu'il est essentiel de distinguer. Comme le rapporte Agamben (1999), «être responsable de», c'est se porter garant de quelque chose devant un autre. «Se porter responsable de» est donc un geste foncièrement juridique, et non éthique. L'éthique, la politique, la religion, poursuit Agamben, ont cherché à se définir en dépassant cette responsabilité juridique, et ce, moins en explorant une responsabilité d'un autre genre qu'en explorant des zones de non responsabilité. Ce qui ne veut pas dire impunité, mais une responsabilité infiniment plus grande que celle que nous ne serons jamais capables d'assumer. Une responsabilité à laquelle on peut au mieux être fidèle, c'est-à-dire revendiquer ce qu'il y a en elle de proprement inassumable.

Or plusieurs travaux portant sur la Shoah et autres génocides de ce siècle soulignent l'effondrement d'une telle conception morale de la responsabilité dans le cadre d'atrocités de masse. Selon Agamben, la découverte qu'a faite Primo Levi à Auschwitz, c'est celle qui concerne un matériau réfractaire à tout établissement d'une responsabilité, «la zone grise».

En elle se déroule la «longue chaîne qui lie la victime aux bourreaux», l'opprimé y devient oppresseur, le bourreau y apparaît à son tour comme une victime. Alchimie incessante et grise, où le bien, le mal et avec eux tous les métaux de l'éthique traditionnelle atteignent leur point de fusion. Il s'agit donc d'une zone d'irresponsabilité, (...) d'où nul mea culpa ne nous fera sortir, et où, de minute en minute, se grave la leçon de la «terrible, l'indicible, l'impensable banalité du mal» (Agamben 1999: 22, citant Arendt 1966 – italiques et guillemets tels que dans l'original).

Le sujet, continue Agamben, est un champ de forces toujours traversé par les courants historiquement déterminés de la puissance et de l'impuissance d'être ou de ne pas être. L'être humain est en effet le sas par lequel passent sans cesse les courants de la subjectivation et de la désubjectivation. Auschwitz constitue, dans cette perspective, la négation la plus radicale de la «puissance d'être» ou «de ne pas être», donc l'impuissance la plus absolue. Aussi, conclut l'auteur, Auschwitz signe-t-il l'arrêt de mort de toute adéquation à une norme. La «vie nue» 15, à quoi l'être humain se trouve ici réduit, n'exige rien, ne se conforme à rien. Elle est soi-même l'unique norme, est absolument immanente.

Cela nous condamne-il à une impossibilité de justice? Dans l'absolu de l'éthique, oui. La justice morale exige que l'auteur d'actes criminels «prenne sur lui» (Ricoeur 2000) la faute commise. Or celui qu'on a dépourvu de sa puissance d'être et d'agir ne peut prendre sur lui une faute. Toutefois, cette impossibilité morale n'empêche pas la possibilité juridique de juger des coupables. La justice a pour seul but le jugement, indépendamment de la vérité et de la justice : la production d'une sentence, aussi fausse et injuste soit-elle, telle est la fin dernière du droit (Agamben 1999). Aussi, Agamben et Ricœur n'affirment-ils pas qu'un jugement ne puisse ou ne doive être prononcé. Ils nous rappellent seulement qu'il est crucial que les deux choses ne soient pas confondues, que le droit ne prétende pas régler la question, qu'il y a une consistance non juridique de la vérité et de l'éthique.

Par conséquent, si l'historien et le philosophe doivent tenir compte et analyser la «banalité du mal» dont témoigne Auschwitz ou le S21 des Khmers rouges, le sociologue, le politicologue et l'anthropologue doivent de leur côté penser par quels moyens une société de l'aprèsguerre peut reconstituer la communauté morale, refonder les bases du vivre-ensemble. Avoir recours à la justice, si fausse et injuste puisse-t-elle être? Et dans ce cas, à quel type de justice? Une justice «symbolique», ou une justice «locale»? Tel semble en fait être le dilemme qui se pose pour les acteurs associatifs que j'ai rencontrés.

La justice symbolique est avant tout revendiquée au nom de la «réconciliation nationale». Il vaut mieux, affirment ceux qui défendent cette position, promouvoir une «culture de la paix» et concentrer les poursuites juridiques sur le haut commandement de l'armée. Bien qu'ils soient mal à l'aise par rapport au fait de laisser impunis des tortionnaires qui continuent aujourd'hui d'abuser de leur pouvoir, ils semblent préférer maintenir cette position afin d'éviter de réactiver les clivages sociaux qu'a jusqu'alors nourris l'armée dans le but de diviser, pour mieux la contrôler, la population.

Q : Et est-ce que tu penses que ce serait nécessaire de poursuivre chaque *victimario*?

R: Non, je pense que non. (...) Ça ferait (...) plus de catégorisations sociales entre victimes et bourreaux. Il faut comprendre aussi qu'il y a beaucoup (...) de victimarios qui ont fait tout ça [participer aux exactions] parce que le contexte était comme ça. Il faut donc travailler dans un autre sens. Pour une culture de la paix, pour une résolution de conflits d'une façon différente, avec un [renforcement] du système judiciaire.

- Mercedes, ECAP

Ces acteurs se consolent de cette solution judiciaire, bien qu'imparfaite, en espérant qu'une «sentence paradigmatique», en envoyant un message de «jamais plus», pourra satisfaire la soif de justice des victimes tout en rétablissant les bases de la communauté morale.

S'en prendre au haut commandement envoie aussi le message aux dirigeants de l'Etat. Ça leur dit que de tels actes ne sont pas acceptables au Guatemala, et que quiconque les commettra sera puni. De manière à ce que ça n'arrive plus.

— Susana, CALDH

Toutefois, ces mêmes acteurs que j'ai interrogés reconnaissent en même temps les limites de la justice symbolique. Tout en défendant cette dernière, ils affirment que celle-ci «laisse des trous», et que «la réconciliation doit venir de la base». Se rapportant à des exemples où des tortionnaires locaux ont été reconnus coupables puis incarcérés pour des crimes commis durant le conflit, ils soulignent l'importance de s'attaquer aux structures de répression qui perdurent au sein de ces communautés.

Nous avons pris en charge la poursuite juridique pour le massacre de Río Negro à Rabinal. Ce cas se rapportait au meurtre perpétré, par un PAC, du père de la voisine de ce dernier. Et les effets de l'incarcération [qui s'en est suivie] ont été particulièrement positifs. Depuis lors, les gens de la communauté ne sont plus ni intimidés, ni persécutés. Il y eu une sorte de relâchement des tensions au niveau des relations interpersonnelles dans la communauté. Tant et si bien que ce type d'expérience t'encourage.

- Orlando, CALDH

Pour les différents intervenants que j'ai rencontrés, le dilemme entre une justice symbolique et une justice locale demeure insoluble. C'est plutôt en approchant les villages un par un qu'ils abordent la question du rétablissement de la communauté morale.

Un tel dilemme renvoie plus largement à quelquesunes des tensions que soulèvent la reconstitution du passé et la question de la justice dans des pays ayant connu pareille violence. Le passé devient extraordinairement politique dans des situations d'après guerre, chacun des protagonistes sachant combien celui qui «contrôle» ce dernier contrôle aussi, d'une certaine manière, l'avenir. De la lutte armée, on passe à une lutte discursive, où différentes lectures des évènements violents se rencontrent, s'appuient ou s'affrontent. Inscrites dans des programmes politiques particuliers et contradictoires, comme celui de «punir l'ensemble des tortionnaires locaux» versus celui de «ne punir que les hauts responsables», ces lectures impliquent de nombreux processus de négociation où diverses expériences du conflit, différentes situations de co-habitation avec les tortionnaires locaux et divers univers moraux entrent en tension. Les choix des ONG étudiées semblent ainsi relever de conceptions particulières de ce qui est juste. Par exemple, bien qu'elles reconnaissent le danger de renforcer la polarisation de la société en ne prenant que le parti des victimes dites «pures», elles sentent en même temps qu'il est de leur devoir de soutenir ceux que le gouvernement ignore.

Ce qui m'amène dès lors à m'interroger sur l'idéal de la réconciliation que semblent prôner un nombre croissant d'institutions locales et internationales dans des pays ayant connu une telle violence. Alors que la construction d'une mémoire équitable et que la poursuite d'une justice symbolique sembleraient, aux dires de ces organisations, favoriser la réconciliation nationale, il apparaît bien qu'au niveau local la situation soit plus complexe. Il est certes parfois possible pour les organisations étudiées de convaincre les victimes de ne pas poursuivre les bourreaux du bas de l'échelle militaire. D'arriver à concilier les vécus hétérogènes et contradictoires du conflit par le biais de lectures «objectives» du passé, qui montrent bien comment tous furent au bout du compte victimes du gouvernement et de l'armée. Toutefois, certains contextes semblent empêcher ce type de normalisation des relations de se produire. Lorsque sont à nouveau réactivées les divisions manichéennes de la société, avec d'un côté ceux que l'Etat et l'armée protègent, et de l'autre, la population autochtone et un bon nombre d'ONG locales et internationales qui lui sont associées, il apparaît en effet improbable de maintenir la distance nécessaire à cette objectivation du passé, celui-ci ressurgissant à nouveau dans le moment présent, tel un refoulé que la société n'a pas encore assumé.

Ce constat va d'ailleurs dans le sens de bon nombre d'études réalisées sur la question de la justice en situation post-conflit. Par exemple, à partir de son étude du processus de paix en Afrique du Sud, Richard Wilson (2000) avance que c'est à travers le prisme local du politique que les notions de la vérité et de la justice doivent être comprises et mises en œuvre. La réconciliation au niveau local a en effet peu à voir, affirme-t-il, avec la poignée de mains qui suivait l'aveu du tortionnaire devant la Commission Vérité et Réconciliation de ce pays. La revitalisation de la communauté morale exige plutôt, poursuit cet auteur, le jugement des parias, c'est-à-dire dans ce cas des Noirs ayant trahi les leurs durant les longues années de l'apartheid. Plutôt que de provoquer une repolarisation de la société, ce traitement des traîtres pourrait au contraire favoriser, pense Wilson, leur réintégration au reste de la communauté, en exigeant d'eux le paiement de leur dette, aussi impayable puisse-t-elle être.

#### Conclusion

En cherchant chacune à leur manière à reconstituer la vérité, à favoriser l'émergence de la prise de parole politique, et à promouvoir le devoir de mémoire et l'exercice de la justice, les trois associations étudiées participent à la construction de nouveaux espaces de discours et d'action proposant différentes conceptions concernant les pré-requis nécessaires à la reconstitution du tissu social au Guatemala. Grâce à ces registres, il devient possible pour les survivants d'explorer d'autres manières de donner sens à l'expérience du conflit armé, d'envisager de nouvelles façons d'y répondre, et ce, tout en retrouvant une certaine foi dans le processus judiciaire et politique de leurs communautés et de leur nation. Après des années de mensonges, d'injustice, de froide indifférence ou de violente répression, de tels espaces constituent une contribution considérable des associations étudiées.

J'ai toutefois montré dans cette analyse combien cette diversité d'approches en ce qui concerne les mesures à prendre pour la reconstruction des bases du vivreensemble était considérablement circonscrite en raison d'un contexte fortement polarisé. La réactivation des divisions manichéennes de la société a récemment poussé les acteurs associatifs à rigidifier leurs positions et à radicaliser leurs interventions. Ce faisant, l'établissement de la vérité, la prise de parole politique, la culture de la mémoire et l'exercice de la justice en sont venues à s'imposer comme des mesures absolument nécessaires à la reconstitution du tissu social des communautés. Sans nier le bien-fondé d'une telle croyance, mon analyse a cependant montré combien ce raidissement des représentations et de l'action tendait à obscurcir la complexité de la réalité dans laquelle se trouvent placées les communautés, et même à lui faire violence quelquefois. En inscrivant leurs pratiques dans ce qui leur semble «être moralement juste», ces associations tendent à adopter un point de vue normatif qui ignore les limites du pouvoir «cor-

112 / Karine Vanthuyne Anthropologica 48 (2006)

recteur» de la vérité et de la mémoire publique. Or, la mise en mots de l'expérience du passé à travers le registre de la revendication, de même que la propagation des mémoires dans l'espace public ne sont pas *nécessairement* réparatrices : cette réparation passe également par des *processus propres* aux communautés, des processus qu'une vision normative de la reconstitution du vivreensemble semblerait négliger.

Certes, j'ai aussi montré combien le fait que ces associations se sentent elles-mêmes victimes de la répression d'agents de l'État contribue sans aucun doute à ce durcissement de leurs positions et à ce rétrécissement de leur champ de vision. Contraintes de sortir du registre de la conciliation pour plutôt reprendre celui de la revendication, ces organisations sont ainsi amenées à délaisser des modalités d'approches et de prise en charge plus sensibles à l'hétérogénéité de l'expérience du conflit des survivants et à la multiplicité de réponses à laquelle celle-ci renvoie. Le poids des discours dominants dans le domaine de la réconciliation, et les limites imposées par les programmes de financement qui leur sont associés, jouent sans doute aussi un rôle dans la manière dont les ONG construisent leurs approches et leurs actions. Je ne l'ai que très peu étudié dans le cadre de cet article, mais il s'agit d'un point important sur lequel il faudrait éventuellement revenir.

Il serait également important d'examiner de plus près le rapport qui se joue entre les modalités d'intervention des ONG et les manières propres aux survivants de se représenter, et de vivre, les processus rattachés à la gestion du passé et la redéfinition des bases du vivreensemble. Les interprétations et les actions que mettent en œuvre les ONG étudiées participent, je crois, à l'élaboration d'une mémoire officielle du conflit armé. Or de nombreux travaux d'anthropologues et d'historiens ont noté le fossé qui se creuse entre ces lectures officielles et les mémoires individuelles des survivants (Chartier 2002; Pandolfo 1997; Seremetakis 1994). Bien qu'il soit peut-être possible au niveau symbolique et collectif de prendre suffisamment de distance par rapport au passé pour en arriver à une lecture «objective» de ce dernier, il n'en reste pas moins que demeure bien souvent, au niveau local et personnel, un «reste inassumable» (Agamben 1999), propre aux situations ayant dépassé tous les cadres moraux possibles et imaginables.

Ce faisant, il faudrait aussi s'interroger sur le peu de place que semblent attribuer les ONG étudiées au silence des survivants du conflit armé. Comme le soulignent Wilson (1997c) et Foxen (2002), la lecture des faits et l'identité de victime que mettent en avant ces associations ne parviennent pas toujours à éliminer la confusion et le sentiment de culpabilité que les survivants peuvent ressentir par rapport à leur expérience du passé. Pour ces personnes, l'oubli est parfois le seul remède, la seule manière pour elles de faire la paix avec elles-mêmes et se réengager dans le monde. Pour faire face à cet intolérable passé, suggèrent en outre Rousseau, de la Aldea et leurs collègues, les survivants préfèrent d'ailleurs parfois l'oubli au rappel afin de pouvoir se concentrer sur leur survie dans un présent à nouveau de plus en plus violent (Rousseau, de la Aldea, Rojas et Foxen 2005). Les travaux de Mehta et Chatterji (2001) vont dans le même sens, et interrogent eux aussi cette tendance des associations à ne miser que sur la verbalisation du passé pour la «normalisation» des relations familiales et communautaires:

Le quotidien [de ces communautés] est non seulement marqué par un nouveau savoir, et une nouvelle mémoire, de la perte. Il est aussi marqué par une sagesse pragmatique quant à la manière de gérer cette perte. Cette sagesse stipule que la réparation ne peut prendre la forme de la justice, et que la co-existence n'est possible que si le passé est délibérément mis de côté (Mehta and Chatterji 2001: 238)

Sans toutefois prôner la généralisation de cet «oubli» et l'abandon du discours revendicatif de justice que mettent en œuvre ces ONG, il convient toutefois de s'interroger si ces dernières ne tendent pas à exagérer le bienfait de cette «culture de la mémoire» qu'elles mettent en avant, et à ainsi faire violence aux stratégies propres aux survivants de construire et gérer cette mémoire.

La reconstruction du tissu social de pays qui, comme le Guatemala, ont connu un conflit d'une envergure magistrale, est semée d'embûches. Et les associations telles que celles que j'ai étudiées jouent un rôle essentiel quant à la façon dont les communautés affectées donnent sens à l'expérience de la violence politique et se réengagent dans la vie quotidienne. Certes, le rôle que jouent les ONG que j'ai étudiées au niveau de la construction des langages est essentiel. Grâce à ces derniers, il devient possible pour les survivants de verbaliser un passé dont ils se sentent coupables, et même d'interpréter celui-ci de manière à le transformer en une série d'injustices en vertu desquelles ils sont en droit de réclamer justice et réparations. Toutefois, il serait tout aussi primordial que ces associations, et plus généralement leurs homologues oeuvrant dans des pays en processus de paix, reconnaissent les limites de ces registres, tant en raison du maintien des structures répressives dans les communautés, qu'eu égard au «reste inassumable» que portent leurs habitants.

Karine Vanthuyne, Doctorante, Centre de recherche sur la santé, le social et le politique (CRESP), École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Courriel : karine.vanthuyne @mail.mcgill.ca

### **Notes**

- 1 Les PAC obligèrent tous les hommes du village âgés de plus de quinze ans à surveiller et à dénoncer leurs voisins, de même qu'à participer parfois à des actes d'intimidation ou de violence massive. Comme je l'expliquerai dans la section 36 années de guerre civile au Guatemala, celles-ci constituent un des corps militaires ayant le plus profondément divisé la population rurale.
- 2 Les citations proviennent de témoignages que l'auteure a recueilli sur le terrain en 1996 lors d'un séjour de 6 mois au Guatemala comme Accompagnatrice internationale auprès de réfugiés guatémaltèques de retour au pays après 15 ans d'exil.
- 3 La communauté qualifia ainsi la remise des armes.
- Dans le cadre de cette étude, j'ai d'abord mené des entretiens auprès des intervenants de ces organisations afin de les inviter à me parler des origines, du fonctionnement et de leur rôle au sein de celles-ci. Je voulais relever les dilemmes auxquels étaient confrontés ces acteurs, eu égard aux tensions qui opposent leurs modes d'intervention à la complexité des situations dans lesquelles se trouvent les communautés autochtones. Une analyse critique de documents de ces associations fut ensuite réalisée pour identifier les registres selon lesquels celles-ci abordent et traitent les questions de la violence, de la mémoire, de la vérité et de la justice. Puis, par le biais d'une recherche bibliographique, j'ai enfin cherché à déceler comment les choix de registres de ces ONG s'inscrivent dans un champ de politiques nationales et internationales d'aide aux victimes de violence politique.
- 5 La commission et le CALDH font pression sur le gouvernement pour en arriver à un accord à l'amiable. Lorsque cette procédure achoppe, la commission envoie alors les cas devant la Cour Inter-Américaine des droits de l'homme (San José, Costa Rica), qui peut ordonner au Guatemala de reprendre l'affaire en mains ou de veiller à l'indemnisation des plaignants.
- 6 Par mesure de sécurité, étant donné le contexte de persécution dont sont victimes ces ONG et leurs employés, j'ai préféré préserver l'anonymat des personnes que j'ai interviewées en remplaçant leurs noms par des pseudonymes.
- 7 L'Église catholique fut officiellement du côté du gouvernement militaire durant le conflit armé, et ce jusqu'en 1982. C'est au moment où le nouvel archevêque, Monseigneur Gerardi, prit la tête de l'Église que celle-ci changea radicalement de camp, pour plutôt se ranger du côté du peuple. Devenant alors elle-même victime de la répression sanglante, l'Église créa le Bureau des droits de l'homme de l'Archevêché du Guatemala (ODHA). Il convient toutefois de noter que, même avant 1982, existait déjà au sein de celle-ci un nombre croissant d'acteurs s'étant ralliés au mouvement de la théologie de la libération.
- 8 Contrairement à la guérilla, qui offrit publiquement ses excuses pour les exactions commises contre la population

- civile durant le conflit, l'armée, responsable de plus de 93 % des actes de violence perpétrés durant la guerre n'a jamais publiquement reconnu ses torts.
- 9 Au Guatemala, le taux d'analphabétisme chez les personnes âgées de plus de 15 ans s'élève à 23,9 % pour les hommes et 38,8 % pour les femmes, selon les statistiques de 2002 de l'ONU. Toutefois, ce taux est nettement plus élevé au sein de la population autochtone selon des chiffres provenant des Statistiques nationales sur le revenu et les dépenses familiales (ENIGFAM) de 1998-99. Le taux d'analphabétisme chez l'ensemble des femmes autochtones varie entre 50 % et 90 % selon les départements, et ce sont dans les départements à plus forte concentration autochtone qu'on trouve les taux d'analphabétisme les plus élevés du pays.
- Toutes les citations ont été traduites par l'auteure de l'espagnol au français, à l'exception des citations de Susana, qui ont été traduites de l'anglais au français, et de celles de Mercedes, qui n'ont pas été traduites, l'entrevue ayant été conduite en français.
- 11 Cette littérature se base généralement sur le *Diagnostical Statistic Manual* (DSM), un outil diagnostique sur lequel s'appuient la majorité des praticiens d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'un nombre croissant de praticiens ailleurs dans le monde.
- 12 Par exemple, l'enrôlement forcé dans les PAC, qui créa une situation où des victimes devinrent subséquemment des bourreaux (Green 1999; Zur 1998).
- 13 Ce programme de réparation a été réalisé au nom de l'ensemble des victimes du conflit armé. Déposé il y a quelques années devant le Congrès du Guatemala, ce n'est que depuis le tollé (national et international) soulevé par la promesse d'indemnisation des PAC qu'il a donné lieu, le 16 juillet 2003, à la mise sur pied d'une commission gouvernementale chargée d'administrer ce programme.
- 14 Ce débat n'est pas d'ailleurs sans faire écho, rappellent Das et Kleinman (2001), à une polémique propre aux sciences sociales, où on s'interroge s'il faut donner priorité aux structures ou à l'action des agents dans la création, le maintien, l'entretien ou la remise en cause de ces structures
- 15 Giorgio Agamben (1997) suggère de rendre compte du gouvernement de la vie à partir de l'opposition de deux termes grecs qui signifient le mot «vie»: la zoé, la vie biologique, qu'il appelle la «vie nue», et la bios, la vie en société, qu'il nomme aussi la «vie politique».

### Références

Agamben, G.

1997 Homo Sacer 1. Le pouvoir souverain et la vie nue. Paris : Seuil.

1999 Ce qui reste d'Auschwitz. Paris : Payot & Rivages. Armon, J., Rachel Sieder et Richard Wilson, dirs.

1997 Guatemala 1983-1997: ¿Hacia dónde va la transición? Guatemala: Conciliation Resources et FLACSO-Guatemala.

CEH

1999 Guatemala: Memoria del Silencio. Guatemala: Comision para el Esclarecimiento Historico.

Chartier, R.

2002 Le passé au présent. Le débat 122 : 4-11.

Das, Veena, et A. Kleinman

2001 Introduction. Dans Remaking a world: Violence, Social Suffering and Recovery. Veena Das, A. Kleinman, M. Lock, M. Ramphele et P. Reynolds, dirs. Pp. 1-30. Berkeley: University of California Press.

Fassin, D., R. Rechtman, E. D'Halluin et S. Latte

2002 Traumatisme, victimologie et psychiatrie humanitaire. Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales et PRI Médecine, santé et sciences sociales.

Foucault, M.

2001 Fearless Speech. Los Angeles: Semiotext(e).

Foxen, Patricia

2002 K'iche' Maya in a Re-Imagined World: Transnational Perspectives on Identity. Ph.D. dissertation, Department of Anthropology, McGill University.

Green, L.

1999 Fear As a Way of Life. New York : Columbia University Press.

Hale, C. R.

1997 Consciousness, Violence, and the Politics of Memory in Guatemala. Current Anthropology 38(5): 817-838. Jewsiewicki, B.

2002 De la vérité de mémoire à la réconciliation. Comment travaille le souvenir? Le débat 122 : 63-77.

Lovell, G.

1995 A Beauty That Hurts: Life and Death in Guatemala.

Toronto: Between the Lines.

Mehta, D., et R. Chatterii

2001 Boundaries, Names, Alterities: A Case Study of a "Communal Riot" in Dharavi, Bombay. Dans Remaking a World. Violence, Social Suffering and Recovery. Veena Das, A. Kleinman, M. Lock, M. Ramphele et P. Reynolds, dirs. Pp. 201-249. Berkeley: University of California Press.

Molkentin, G.

2001 Los difíciles senderos de la paz en Guatemala: resultados de un estudio empírico con énfasis local. Guatemala: FLACSO-Guatemala/Ministerio Federal de Cooperación Económica y Desarollo de Alemania.

**ODHA** 

1998 Guatemala nunca mas. Guatemala: Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG).

2002 Informe Anual Sobre la Situación de los Derechos Humanos en Guatemala. Guatemala, Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG).

Pandolfo, S.

1997 Impasse of the Angels : Scenes from a Moroccan Space of Memory. Chicago : University of Chicago Press. Posel, D.

2002 The TRC Report: What Kind of History? What Kind of Truth? Dans Commissioning the Past: Understanding South Africa's Truth and Reconciliation Commission. D. Posel and G. Simpson, dirs. Pp. 147-172. Johannesburg: Witswatersrand University Press.

Ricoeur, P.

2000 La mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris : Éditions du Seuil

Rousseau, C., E. de la Aldea, M.V. Rojas et P Foxen.

2005 After the NGO's departure: Changing Memory Strategies of Young Mayan Refugees Who Returned to Guatemala as a Community. Anthropology & Medicine 12(1): 1-19.

Rousseau, C., M. Morales et P. Foxen

2001 Going Home: Giving Voice to Memory Strategies of Young Mayan Refugees Who Returned to Guatemala as a Community. Culture, Medicine and Psychiatry 25(2): 135-168.

Sanford, V.

2003 Buried Secrets: Truth and Human Rights in Guatemala. New York: Palgrave Macmillan.

Seremetakis, N.

1994 The Senses Still: Perceptions and Memory as Material Culture in Modernity. Boulder: Westview Press.

Vanthuyne, K.

2004 Guatemala. Des ONG œuvrant pour la «paix». Journal de la Société des Américanistes 90(1): 241-258.

Weine, S.M., A.D. Kulevonic, Ivan Pavkovic et Robert Gibbons 1998 Testimony Psychotherapy in Bosnian Refugees: A Pilot Study. American Journal of Psychiatry 155(12): 1720-1726.

Wilson, R.A.

1997a Comments: Consciousness, Violence, and the Politics of Memory in Guatemala. Current Anthropology 38(5): 832-835.

1997b Verdades Violentas: Las políticas de recordar el pasado en Guatemala. Dans Guatemala 1983-1997. ¿Hacia dónde va la transición? J. Armon, R. Sieder, R.A. Wilson, G. Palma Murga et T. Palencia, dirs. Pp. 49-70. Guatemala: Conciliation Resources et FLACSO-Guatemala.

2000 Reconciliation and Revenge in Post-Apartheid South Africa. Current Anthropology41(1): 75-98.

Zur, J.

The Psychological Impact of Impunity. Anthropology Today 10(3): 12-17.

1998 Violent Memories: Mayan War Widows in Guatemala. Boulder: Westview Press.